

Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	M3
Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes	A7
Mission Inspection générale	536

Le Conseil Régional,

VU le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement budgétaire et financier modifié,

VU l'avis du Conseil Economique, Social et Environnement Régional en date du 14 décembre 2020,

CONSIDERANT le débat d'orientations budgétaires intervenu lors du Conseil régional du 16 octobre 2020,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT l'avis de la commission Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale

ENTENDU Christophe CLERGEAU, Jean GOYCHMAN, Aykel GARBAA, Lucie ETONNO, Maï HAEFFELIN, Franck NICOLON, Frédéric BEATSE, Barbara NOURRY, Eric THOUZEAU, Franck LOUVRIER, Paul JEANNETEAU, Lydie BERNARD, Carine MENAGE, Johann BOBLIN, Pascal GANNAT, Christelle MORANCAIS, Antoine CHEREAU, Laurent GERAULT, Laurent DEJOIE

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

l'inscription au Budget primitif 2021 d'une dotation de 230 000 € d'autorisations d'engagement et de 600 000 € de crédits de paiements en fonctionnement au titre du programme n° 536 : « Mission Inspection générale ».

AFFECTE

une autorisation d'engagement complémentaire de 150 000 € pour la prise en charge des dépenses relatives aux missions d'accompagnement à des Analyses d'impact relative à la protection des données et à la vie privée (AIPD) (opération Astre n°20D00726).

AFFECTE

une autorisation d'engagement complémentaire de 80 000 € pour la prise en charge des dépenses relatives à la conduite de missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à vérifier l'exhaustivité des traitements inscrits au Registre et la conformité des opérations (opération Astre n°20D00728).

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain, Groupe Rassemblement National des Pays de la Loire

REÇU le 18/12/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs